L'ESSENTIEL 2020



LE MESSAGE DU TRÉSORIER

La grave crise sanitaire à laquelle nous avons été confrontés en 2020 a conduit notre Fondation à apporter tout au long de cette année éprouvante un soutien sans précédent aux établissements de santé. Cette action a été rendue possible grâce à l'exceptionnelle générosité des Français et à la confiance qu'ils ont témoignée tout particulièrement à la Fondation des Hôpitaux dans cette période critique.

Les principaux éléments des comptes de l'exercice 2020 retracent cette année singulière.

La collecte de l'année 2020 s'établit à 82,1 M€ dont 71,7 M€ au titre du fonds d'aide COVID. Elle est le fait à la fois des particuliers et des entreprises qui ont, bien souvent, associés leurs salariés à leurs actions de mécénat. La Fondation a également bénéficié au titre du fonds d'aide COVID de 2,2 M€ de dons en nature, dont 1,95 M€ de dons tablettes dans le cadre du partenariat avec la société Boulanger afin de maintenir le lien entre les familles et les personnes hospitalisées ou résidents en EHPAD. Elle comprend également les legs, donations et assurances vies réalisées en 2020 pour un montant de près de 3,5 M€.

Les soutiens apportés aux établissements de santé représentent l'essentiel des fonds engagés dans l'année. Ils s'élèvent à 39,4 M€ sur un total de dépenses de 43,5 M€.

La réponse aux besoins d'urgence des hôpitaux et des EHPAD et leur accompagnement dans la lutte contre le COVID-19 ont formé la composante majeure des financements accordés durant l'année. Ils se sont élevés à 34,8 M€ et ont été mis intégralement à disposition des établissements de santé dans les semaines qui ont suivi leur attribution grâce à une simplification des process internes à la Fondation.

L'action de la Fondation s'est déployée en trois vagues entre mars et juillet 2020 :

PHASE 1 / Mars-avril - Se placer aux côtés des établissements en 1ère ligne dès le début

Axe 1: Soutenir la réorganisation accélérée des hôpitaux et des EHPAD (16.4 M€);

Axe 2 : Protéger les soignants et alléger leur quotidien (899 K€)

Axe 3 : Maintenir le lien familial des patients et des personnes âgées confinés loin de leurs proches (3 M€)

PHASE 1 / Mai - Atténuer l'impact de la crise sanitaire et particulièrement du confinement

Axe 1: Soutenir les hôpitaux ayant accueilli des transferts de patients (3,3 M€)

Axe 2 : Combattre l'isolement des Centres Hospitaliers de Santé Mentale (3,9 M€)

PHASE 3 / Juin-juillet - Accompagner les établissements et les familles dans le déconfinement

Axe 1: Favoriser le rapprochement des familles dans les EHPAD (5,2 M€)

Axe 2 : Répondre au besoin urgent des aidants de solutions de répit (403 K€)

Axe 3 : Soutenir les hôpitaux dans leurs efforts de réorganisation et de lutte contre le Covid (1.6 M€).

En application du nouveau plan comptable des associations et fondations caritatives qui s'appliquent aux comptes de l'exercice 2020, les dons qui n'ont pas été encore transformés en projets durant l'année ne viennent plus alimenter directement les fonds dédiés dans les comptes de bilan. Ils sont désormais inscrits en excédent d'exploitation, en dernière ligne du compte de résultat. L'excédent comptable ressort ainsi à 40,4 M€ au 31 décembre 2020. Il a été intégralement affecté par le Conseil d'Administration de la Fondation en réserves pour projets afin de prolonger en 2021 et 2022 le soutien dont les établissements de santé continuent à avoir besoin pour faire face à la poursuite de la pandémie.

On peut déjà noter que les financements accordés sur l'exercice 2021 représentent un montant de 16,8 M€. Ils ont pour objet : la réalisation d'espaces soignants ; la prise en charge du supplément d'activité, auquel sont confrontées les maisons des adolescents qui doivent faire face à une montée des troubles psychiques des jeunes en lien avec la COVID 19 ; ainsi que les actions engagées pour lutter contre l'isolement des personnes âgées hospitalisées. La Fondation a prévu d'amplifier encore ses soutiens durant toute l'année 2022.

Au nom de la Présidente de la Fondation, Madame Brigitte Macron, et de l'ensemble du Conseil d'administration, j'exprime ma plus profonde gratitude à l'ensemble de nos donateurs, aux équipes de la Fondation, aux membres du Comité d'Orientations Scientifiques, et, bien sûr, à tous les personnels soignants dont l'engagement et la qualité des soins ont été unanimement salués par tous les Français.

LES CHIFFRES DE VOTRE GÉNÉROSITÉ 2020 - 2021

34,8 M€: actions menées liées au Covid 2020

4 GRANDES DATES

- 16-17 mars: Création du Fonds d'Aide d'urgence Covid-19 + Appel aux soignants pour faire remonter les besoins urgents
- 25 mars PHASE 1 Soutien aux hôpitaux les plus touchés + plan d'aide aux EHPAD
- 22 avril PHASE 2 Soutien aux hôpitaux ayant accueillis des transferts de patients Covid-19 Soutien aux établissements de Santé Mentale
- 26 mai PHASE 3 Soutien au rapprochement des familles dans les EHPAD



• PHASE 1: SE PLACER AUX **CÔTÉS DES ÉTABLISSEMENTS EN 1ÈRE LIGNE DÈS LE DÉBUT**

Axe 1: Soutenir la réorganisation accélérée des hôpitaux et des EHPAD (16,4 M€)

- 11,4 M€ pour soutenir 57 hôpitaux en première ligne.
- 5 M€ pour soutenir la réorganisation de plus de 3 000 EHPAD.

Axe 2: Protéger les soignants et alléger leur quotidien (899 K€)

- Opération « Un bon repas pour bien soigner » Plus de 100 000 repas livrés aux soignants sur leur lieu de travail.
- Financement de matériel de protection pour assurer la sécurité des soignants contre la Covid-19.

Axe 3: Maintenir le lien familial des patients et des personnes âgées confinés loin de leurs proches (3 M€)

• Opération « Un Monde de Liens » 37 000 tablettes distribuées dans plus de 3000 EHPAD et hôpitaux.

• PHASE 2 : ATTÉNUER L'IMPACT **DE LA CRISE ET DU CONFINEMENT**

Axe 1: Soutenir les hôpitaux ayant accueilli des transferts de patients

• 3,3 M€ pour 60 hôpitaux accueillant des transferts de patients.

Axe 2: Combattre l'isolement des Centres Hospitaliers en Santé Mentale

- 3,9 M€ pour la réorganisation de 96 Centres Hospitaliers en Santé Mentale.
- PHASE 3: ACCOMPAGNER LES **ÉTABLISSEMENTS ET LES FAMILLES** DANS LE DÉCONFINEMENT

Axe 1: Favoriser le rapprochement des familles dans les EHPAD

• 5,2 M€ pour soutenir plus de 800 EHPAD.

Axe 2: Répondre au besoin urgent des aidants de solutions de répit

• 403 K€ pour des solutions de répit pour les enfants malades.

Axe 3: Soutenir les hôpitaux dans leurs efforts de réorganisation et de lutte contre le COVID (1,6M€)

2,8 M€: réalisations Pièces Jaunes 2020



En 2020, la mobilisation autour de l'opération Pièces jaunes nous a permis de mobiliser 2,8 millions d'euros pour financer des réalisations pour les enfants et les adolescents hospitalisés.

- 46% des projets
 - Développement des activités pour les enfants à l'hôpital
- 41% des projets Amélioration de l'accueil et du confort en hôpital pédiatrique
- 10% des projets Rapprochement des familles autour de l'enfant
- \bigcirc \simeq 2% des projets Prise en charge des ados en souffrance
- ~1% des projets Lutte contre la douleur

1 M€: aide exceptionnelle au Liban 2020



Pour soutenir les hôpitaux de Beyrouth suite à la double explosion du 4 Août 2020.

Financement de matériel individuel de protection, de médicaments et de matériel médical et para-médical de base.

- Hôpital St Georges Centre Hospitalier Universitaire Beyrouth : 250 000 €
- Hôpital Libanais Geltaoui-CHU Beyrouth : 250 000 €
- Hôtel-Dieu de France géré par l'université St Joseph Beyrouth : 500 000 €

16,8 M€: poursuite des actions COVID et programmes en cours • 2021

- Programme Soignants (5 M€) avec un objectif à 2-3 ans (15 M€): améliorer le quotidien des soignants (COVID)
- Programme Maison des Adolescents (4 M€): aider les adolescents et jeunes adultes en difficulté (COVID et OPJ)
- Programme Gériatrie (2 M€): lutter contre l'isolement des personnes âgées à l'hôpital (COVID)
- Programme Répit / Aidants (1 M€) : réaliser une maison de répit
- Programme Enfants hospitalisés (1,5M€): détecter à l'hôpital les violences faites aux enfants
- Opération Pièces Jaunes (3,3 M€): améliorer le quotidien des enfants et des adolescents hospitalisés



RESSOURCES ET EMPLOIS 2020

NOS RESSOURCES POUR L'EXERCICE

Nos ressources proviennent quasi exclusivement de nos donateurs, petits et grands, particuliers et entreprises.

(1) Dons et Mécénat : 77 135 K€ (92%)

Avec plus de **77 M€** la collecte de l'exercice est particulièrement exceptionnelle dans un contexte de crise sanitaire. La Fondation a pu compter sur le soutien sans faille de ses donateurs et mécènes.

Elle se décompose ainsi : une collecte courante de l'ordre de 5 441 K€ à laquelle est venue s'ajouter une collecte exceptionnelle dans le cadre de son programme COVID pour venir en aide aux patients, aidants et soignants de l'ordre de 71,7 M€

(2) Legs, donations, assurances vie: 3 470 K€ (4%)

Les legs par testaments, actes de donations, de biens en numéraires, mobiliers et immobiliers ainsi que les assurances vies ont contribué pour 4% aux ressources de la Fondation. Ces ressources restent stables malgré le contexte sanitaire exceptionnel de 2020.

(3) Autres produits liés à la générosité du public : 1 532 K€ (1,8%)

Ces produits sont composés des produits financiers issus de placements sécurisés ainsi que des contributions financières d'entités de droits privés mobilisées sur le COVID à hauteur d'1 M€.

(4) Contributions financières : 1 311 K€ (1,5%)

Le nouveau règlement comptable a introduit la notion de contributions financières et les a exclus des produits issus de la générosité du public. Il s'agit de soutiens financiers d'entités de droit privé (Associations, Fondations d'entreprises). Ces aides nous ont été accordées au titre de notre programme COVID-19.

(5) Autres produits : 417 K€ (0,4%)

Ils se composent : des reprises de provisions pour risques et charges ; de l'utilisation sur l'exercice de fonds reçus par la Fondation au cours ; des exercices antérieurs et fléchés sur des projets spécifiques et de subvention publique.

UTILISATION DES RESSOURCES POUR L'EXERCICE

Les dépenses engagées dans l'année 2020 pour un montant de 43,5 M€ ont été allouées à 90% aux financements de projets soutenus par la Fondation durant l'exercice. Les dons non utilisés en 2020 et classés en réserves pour 40,3 M€ sont destinés à financer des projets futurs. 16,8 M€ ont déjà été engagés en 2021 afin de poursuivre le soutien des établissements de santé dans leur gestion de l'après crise.

(1) Missions sociales: 39 407 K€ (91%)

L'année 2020 a été marquée par l'action de la Fondation dans sa lutte contre le COVID-19 et sa volonté de venir en aide aux patients, soignants et aidants dans le cadre de son programme Fonds d'Aide d'Urgence. Cet élan de générosité a permis à la Fondation de répondre aux besoins d'urgence des hôpitaux et des EHPAD pour un montant de plus de 34,8 M€ de fonds versés en 2020. Dans le cadre des programmes habituels, la Fondation a financé des projets pédiatriques pour un montant de près de 2,8 M€. Le reste s'élève à 1,8 M€ dont l'aide exceptionnelle à des hôpitaux libanais pour un total de 1 M€.

2 Frais de recherche de fonds : 2 899 K€ (6%)

Ils regroupent les **coûts de traitement des dons et des legs** mais aussi la production et l'affranchissement postal des appels à la générosité et des reçus fiscaux. Le nouveau règlement comptable nécessite que les frais sur legs, qui étaient auparavant comptabilisés en minoration des produits legs, soient désormais inscrits en frais de traitement des dons et legs.

(3) Frais de fonctionnement et de support aux actions : 1 169 K€ (3%)

Ils représentent la totalité des frais occasionnés par les **services venant en support aux missions sociales** et permettant le bon fonctionnement de la Fondation.



BILAN 2020

au 31 décembre 2020 (en milliers d'euros)



ACTIF	31-12-2020
IMMOBILISATIONS	114
TITRES MOBILISÉS	4 000
LEGS ET DONATIONS (actifs à céder)	6 247
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	11 926
AUTRES ACTIFS	1 207
TRÉSORERIE	60 478
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCES	228
TOTAL	84 199
ENGAGEMENTS REÇUS (LEGS)	-

PASSIF	31-12-2020
FONDS ASSOCIATIFS	50 609
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	3 212
RÉSERVES	3 904
REPORT À NOUVEAU	3 104
RÉSERVES POUR PROJETS	40 389
PROJETS CONVENTIONNÉS AUPRÈS DES HÔPITAUX	16 666
FONDS DÉDIÉS	8 928
LEGS ET DONATIONS REÇUS	6 247
DIVERS PASSIFS	1749
TOTAL	84 199

L'excédent de l'exercice 2020 a été affecté en réserves par le Conseil d'Administration afin de financer des projets futurs.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

(présentation réglementaire)

COMPTE DE RESULTAT 2020 PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION	TOTAL	dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE Produits liés à la générosité du public Dons manuels Legs, Donations et assurances vies Mécénat Autres produits liés à la générosité du public Produits non liés à la générosité du public Subventions et autres concours publics Reprises sur provisions et dépréciations Utilisation de fonds dédiés antérieurs	82 137 454 16 299 585 3 470 920 60 834 475 1 532 474 1 312 025 79 000 38 965 297 795	82 137 454 16 299 585 3 470 920 60 834 475 1 532 474 - - - 38 965 297 795
TOTAL	83 865 239	82 474 214
CHARGES PAR DESTINATION Missions sociales Frais d'appel à la générosité du public Frais de fonctionnement Dotation aux provisions et dépréciations Reports en fonds dédiés de l'exercice	39 407 368 2 899 733 1 049 135 45 178 74 040	38 096 242 2 899 733 970 135 45 178 74 040
TOTAL	43 475 454	42 085 328
EXCÉDENT OU DÉFICIT	40 389 785	40 388 886





En 2020, vous avez été très nombreux à nous soutenir, MERCI!

Nous attachons une importance capitale à la qualité de l'information.

La Fondation des hôpitaux fait ses meilleurs efforts pour apporter toutes les garanties de sérieux et de rigueur dans sa gestion. Le lien de confiance qui unit la Fondation à ses donateurs est capital et dans l'organisation de sa gouvernance (Comité d'Orientation, Comité d'Audit, contrôle interne et implication forte du bureau).

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nos comptes annuels et nos procédures de contrôle interne font l'objet tous les ans d'un contrôle par un commissaire aux comptes, nommé par le Conseil d'Administration après recours à un appel d'offres.

Nos comptes 2020 sont certifiés sans réserve.

CONTRÔLE DU COMITÉ DE LA CHARTE

Depuis 1996, la Fondation est membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public. À ce titre, elle s'engage à respecter les principes relatifs :

- à la transparence financière
- au respect du donateur
- au fonctionnement statutaire et à la gestion désintéressée
- à la rigueur de la gestion

Le respect de ces engagements est vérifié tous les ans par un contrôleur du Comité de la Charte. Un rapport triennal, établi par ce contrôleur, fait l'objet d'un examen et donne lieu à décision d'agréement par une commission.

En 2021, le Comité de la Charte a renouvellé le label don en confiance pour 3 années supplémentaires.

Répondant à la mise en œuvre du nouveau règlement comptable 2020, la Fondation vous propose une nouvelle communication financière.

NOUS RÉPONDONS À VOS QUESTIONS







